



Région Franche-Comté

C.A. du 14 mars 2022

Conseil d'administration ABF-FC du 14 mars 2022

Ordre du jour : préparation de la journée d'étude [J.E.] 2022.

En présence de : Christophe, Christelle, Amélie, Maud, Claude, Adeline.



[Télécharger le compte-rendu.](#)

Nouveau point sur les intervenants de la journée d'étude.

1. – Mathilde Servet, Aurélie Bertrand et Sophie Augié

Christophe a obtenu une réponse favorable de Mathilde Servet. Il est prévu que celle-ci et lui prennent contact dans le courant de la semaine afin de convenir de la teneur de son intervention et faire en sorte que son propos et celui d'Aurélie Bertrand se complètent du mieux possible.

2. – Recherche d'un intervenant pour la conférence introductive

Christophe continue de rechercher un profil d'intervenant, de type chercheur de préférence, qui serait en mesure d'explicitier la notion de tiers lieu d'un point de vue général, dans une approche sociologique du sujet qui donnerait, notamment, à comprendre en quoi le tiers lieu est différent du troisième lieu.

Christelle propose de contacter M. Claude Poissenot : Christophe envisage de le contacter. D'autres contacts seront pris en direction de l'ENSSIB.

Claude évoque le nom de Raphaël Besson. Christophe, qui le connaît, pense qu'il y a peu de chance que nous puissions faire appel à lui (il voyage beaucoup).

3. – Troisième lieu ou tiers lieu ?

Suite à une remarque de Claude, Christophe expose en quoi le tiers lieu se distingue du troisième lieu : coconstruction, prise en compte des besoins locaux dans les projets de nouvelles structures, gestion des lieux plus horizontale ou participative que hiérarchique, etc.

4. – Piste Suisse

Christelle nous informe n'avoir rien de nouveau pour l'instant. Un contact avec la médiathèque de Vevey est envisagé.

5. - Recherche d'exemples de bibliothèques tiers-lieu dans la région

Les recherches menées jusqu'ici s'avèrent peu fructueuses. La MD25, sollicitée à ce propos, ne connaît que trois établissements dans tout le département : Frasne, St Hippolyte, Nommay.

Adeline doit rencontrer la responsable de la médiathèque de Nommay, la Foyothèque.

Christelle pense que Frasne ne répond pas vraiment aux critères de tiers-lieu.

Quant à St Hippolyte, Claude qui s'y est récemment rendu rapporte que si une démarche de coconstruction a précédé la mise en œuvre du projet, le fonctionnement de la médiathèque n'est guère éloigné de ce qui prévaut ailleurs. Notons toutefois : les bibliothécaires peuvent offrir le café ; le mobilier est entièrement monté sur roulettes ; on cherche à favoriser échanges et convivialité ; postes informatique.

Enfin, dans l'optique de cette prospection, Maud prendra contact prochainement avec les DRAC.

Un nouveau point, concernant l'avancée de la préparation, est prévu en visioconférence.